Armée et Marine

58bis, Chaussée-d'Antin ♣ ♣ ♣ *REVUE BI-MENSUELLE ILLUSTRÉE* ♣ ♣ ♣ Téléphone 104-90

ONZIÈME ANNÉE
NOUVELLE SÉRIE — N° 105

Les Annonces sont reçues
A l'Agence A. de PALLISSAUX, 18, rue de la Chaussée-d'Antin, PARIS
TÉLÉPHONE 271-72

20 Mai 1909

ABONNEMENTS . . . .

France et Algérie :	Un an. . . .	12 fr.	Colonies :	Un an	14 fr.	Étranger :	Un an	18 »
—	Six mois. . .	6 50	—	Six mois.	8 »	—	Six mois	10 »
—	Le numéro .	» 40	—	Le numéro.	» 40	—	Le numéro.	» 40

LE TIR A L'ARC

A la 104me fête annuelle des Archers de l'Oise et du Bouquet Fleuri, à Orrouy.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

La Fête des Archers de l'Oise et du Bouquet Fleuri

L'ARCHERIE, ou tir à l'arc, est demeurée, malgré la concurrence de tous les sports modernes, le jeu favori de nombreuses sociétés de notre pays, et il est encore de superbes fêtes et des concours importants dans cet exercice que l'on passe un peu trop sous silence.

Il y a actuellement un millier de compagnies d'archers. Elles se trouvent dans les départements de la Seine, de la Seine-et-Oise, de la Seine-et-Marne, de l'Oise, de l'Aisne, de la Somme, du Nord et du Pas-de-Calais.

Il y a quart de siècle on en trouvait encore en Champagne et en Franche-Comté et aussi aux environs de Lyon, car dans cette dernière ville, au dix-huitième siècle, il existait même une académie d'archers. En Europe, l'Angleterre, la Belgique et la Suisse sont seules avec la France pour avoir conservé le goût et la pratique du bel exercice du tir à l'arc.

Dans la vieille Angleterre, le pays conservateur par excellence, le tir à l'arc est demeuré un sport essentiellement aristocratique, et nombreux sont les groupements de ce sport. Les dames anglaises le pratiquent beaucoup, et en font même leur divertissement favori. Nos gravures montrent plusieurs concours d'arc féminins en Angleterre.

En France, les sociétés d'arc sont plutôt populaires. Il convient ici de faire quelque peu leur histoire.

Les sociétés d'archers constituent les plus anciens groupements sportifs de notre pays. On vit les premières se fonder au *onzième* siècle pour encourager la pratique du tir à l'arc, appelée alors archerie. Elles étaient destinées à entraîner des tireurs pour la guerre, comme nos modernes sociétés de tir au fusil, et de plus — suivant une ordonnance royale — « à divertir le peuple de l'oisiveté, débauche et jeux dissolus ».

Le tir à l'arc, depuis toujours, a possédé le titre de « noble jeu ».

A l'origine, et pendant de longs siècles, pour faire partie des compagnies de tir à l'arc, il fallait produire certaines garanties d'honneur et de moralité, et lorsqu'on en faisait partie, on se voyait conférer le titre de « chevalier ».

La chevalerie de l'arc, placée sous le patronage de saint Sébastien, avait un lien d'assistance mutuelle, de fraternité et de bienséance qui jamais ne furent oubliées. Elle jouissait de nombreux privilèges de la part des souverains ou des seigneurs qui recrutaient chez elle leurs soldats les plus exercés.

Les demoiselles portant le bouquet fleuri de Chantilly.

Le cortège et le bouquet de Chantilly.

. Les compagnies d'archers ont conservé leur vieille organisation, même de nos jours, dans l'Ile-de-France et la Picardie.

La Révolution de 1789 avait dispersé les anciennes sociétés d'archers.

Elles se reformèrent en 1800 et, quoique diminuées d'importance, elles conservèrent précieusement les anciennes traditions.

Les arcs dont se servent les pratiquants de l'archerie ont de un mètre cinquante à deux mètres dix de haut. Ils sont en bois des îles ou en bois de fer. Les meilleurs sont en if d'Espagne, mais ils sont rares et leur prix est très élevé. La corde est de chanvre, et on ne doit la tendre qu'au moment de s'en servir.

Les flèches sont garnies d'une pointe de fer. Leur longueur est de 60 à 65 centimètres, pour les femmes, et de 70 à 75 centimètres pour les hommes, car, ainsi qu'il est dit plus haut, le tir à l'arc est un sport auquel nos compagnes peuvent parfaitement s'appliquer.

Les flèches pèsent de 16 à 24 grammes. On dit d'un arc qu'il est d'une force de 25 kilog. quand il est nécessaire que le tireur fasse avec son bras un effort égal à 25 kilog. pour écarter la corde d'une distance équivalente à la longueur de la flèche qui lui convient. On emploie des arcs de tous les poids, depuis 10 jusqu'à 30 kilog. Au-dessus de ce chiffre, il faut une vigueur exceptionnelle pour user de l'arme, et ce n'est usité que pour les tirs à grande distance.

On tire généralement sur des cibles et le lieu de tir porte le nom traditionnel de « jardin », et la distance qui sépare le tireur de la cible est de 50 mètres. Les cibles ont 60 centimètres de large sur 75 centimètres de haut. La cible anglaise est ronde et a 1 m. 20 de diamètre.

On tire aussi « à la perche » en hauteur en visant des oiseaux de bois pendus à 30 mètres de hauteur, et dans des concours spéciaux à longue distance. On a atteint ainsi des tirs de près de 350 mètres, ce qui constitue le record.

Les compagnies françaises d'archers se composent de chevaliers et d'aspirants. Ces derniers ne sont admis comme chevaliers qu'après un stage de quelques mois et avoir prouvé leur adresse. La compagnie se compose d'un capitaine, d'un lieutenant porte-drapeau et d'un trésorier. Ce sont les officiers et ils sont nommés par élections annuelles.

Le chevalier ou l'aspirant qui abat l'oiseau est nommé *roi* pour l'année, mais celui qui abat l'oiseau trois années de suite est paré

L'évêque de Beauvais bénissant la foule.

du titre d'*empereur*. Il conserve toujours cet honneur, sauf s'il quitte la compagnie. Ces dignités donnent le pas sur les officiers. Le tir à l'oiseau qui les confère a lieu au mois de mai et il consiste à abattre un oiseau en bois placé devant la cible ou en haut d'une perche, comme à la fête toute récente d'Orrowy.

Les fêtes les plus remarquables d'archerie ont lieu à Compiègne et Chantilly, mais il est un championnat de France qui se dispute, tour à tour, dans diverses villes possédant d'importantes compagnies d'archers.

L'invention de l'arc et de la flèche se perd dans la nuit des temps. Il paraît cependant originaire de l'Asie où il était fort employé. Dans l'énumération, donnée par Hérodote, des troupes de Xerxès, lors de son invasion en Grèce, on peut voir que presque toutes étaient munies de l'arc.

Les instruments dont on se servait alors n'étaient pas facilement maniables, et il ne suffisait pas de l'adresse pour faire un bon archer, il fallait encore être doué d'une belle force musculaire.

L'arc d'Ulysse, dans l'*Odyssée*, en est un exemple frappant, et seul son propriétaire était capable de s'en servir.

Ainsi que dans les autres jeux, certains tireurs ont laissé un nom impérissable, tels Teucer, de Salamines, et Mérion, l'écuyer d'Idoménée, dont il est fait mention dans l'*Iliade*, et qui se disputèrent la victoire aux jeux funèbres donnés en l'honneur de Patrocle. Dans l'*Enéide*, Virgile nous narre les exploits d'Alceste, lequel lance une flèche avec une telle force qu'elle prend feu au milieu des airs !

Mais parmi les peuples de l'antiquité, les plus habiles à tirer l'arc furent les Scythes, les Parthes, les Perses et les Crétois. Selon Pluton, les Scythes étaient également adroits des deux mains. Les Grecs abandonnèrent de bonne heure l'arc aux troupes d'Asie, avec une sorte d'aversion patriotique telle que, pour symboliser les Barbares sur les monuments et les distinguer des Hellènes, on les armait de l'arc.

Les Romains n'employaient pas l'arc, et leurs troupes, qui en étaient munies, étaient des mercenaires ; cependant des empereurs ne dédaignaient pas cet exercice, particulièrement Domitien et Commode qui y étaient d'une grande adresse.

De nombreuses légendes d'archers extraordinaires existent dans l'histoire des différents peuples, toutes plus surprenantes les unes que les autres.

Malgré les siècles, la forme de l'arc a peu changé et, de nos jours, il est à peu près ce qu'il était à sa naissance.

Sans compter les rares peuplades sauvages qui n'ont encore d'autres armes que l'arc pour se défendre et abattre le gibier nécessaire à leur existence, on peut affirmer qu'il y a dans le monde entier plus de cent mille archers. En France seulement, ils sont au nombre d'au moins vingt mille !

Il ne faudrait cependant pas en conclure qu'ils forment des régiments solidement entraînés et que si, demain, la guerre éclatait, on les désignerait pour faire face à l'infanterie ennemie, armée de fusils à tir rapjide, qui coucherait leurs rangs entiers sur le sol avant qu'ils aient pu seulement se mettre sur la défensive. L'archer, homme de guerre, est mort depuis longtemps, mais il a été remplacé par l'archer amateur.

Et, par ce temps de sport à outrance et de régénération physique, on peut dire que pas une des sociétés où sont en honneur les exercices de force n'a des lettres de noblesse aussi anciennes que celles des compagnies d'archers.

Pendant de longs siècles, l'arc fut l'arme de guerre par excellence, et c'est à lui que les Anglais durent la victoire qu'ils remportèrent à Azincourt, en 1415, sur l'armée française.

Là, comme à Crécy, comme à Poitiers, nos brillants chevaliers se précipitèrent sur l'ennemi avec leur audace coutumière, mais sans la moindre tactique. Ils vinrent se heurter aux archers anglais — que rien ne put ébranler — et ils furent presque tous tués ou faits prisonniers.

A cette époque, la France ne possédait pas de corps d'archers régulièrement constitués.

Dans la suite, pourtant, on eut souvent recours à elles et souvent aussi c'est leur intervention qui ramena la victoire sous nos drapeaux. La conséquence de ces succès fut de démontrer l'utilité des corps d'archers. Les rois contribuèrent à l'organisation des nouveaux régiments et bientôt notre armée compta dans ses rangs des archers à cheval et d'autres à pied. Ces derniers constituèrent une infanterie redoutable qui, jusqu'au règne de Louis XII, joua un grand rôle sur tous les champs de bataille.

C'est pourquoi *Armée et Marine* est heureux de donner en ces pages quelques jolies photographies prises à la toute récente réunion d'Orrouy, où se donnait traditionnellement la 104e fête fédérale des Archers de l'Oise et du Bouquet Fleuri de Compiègne. E. S.

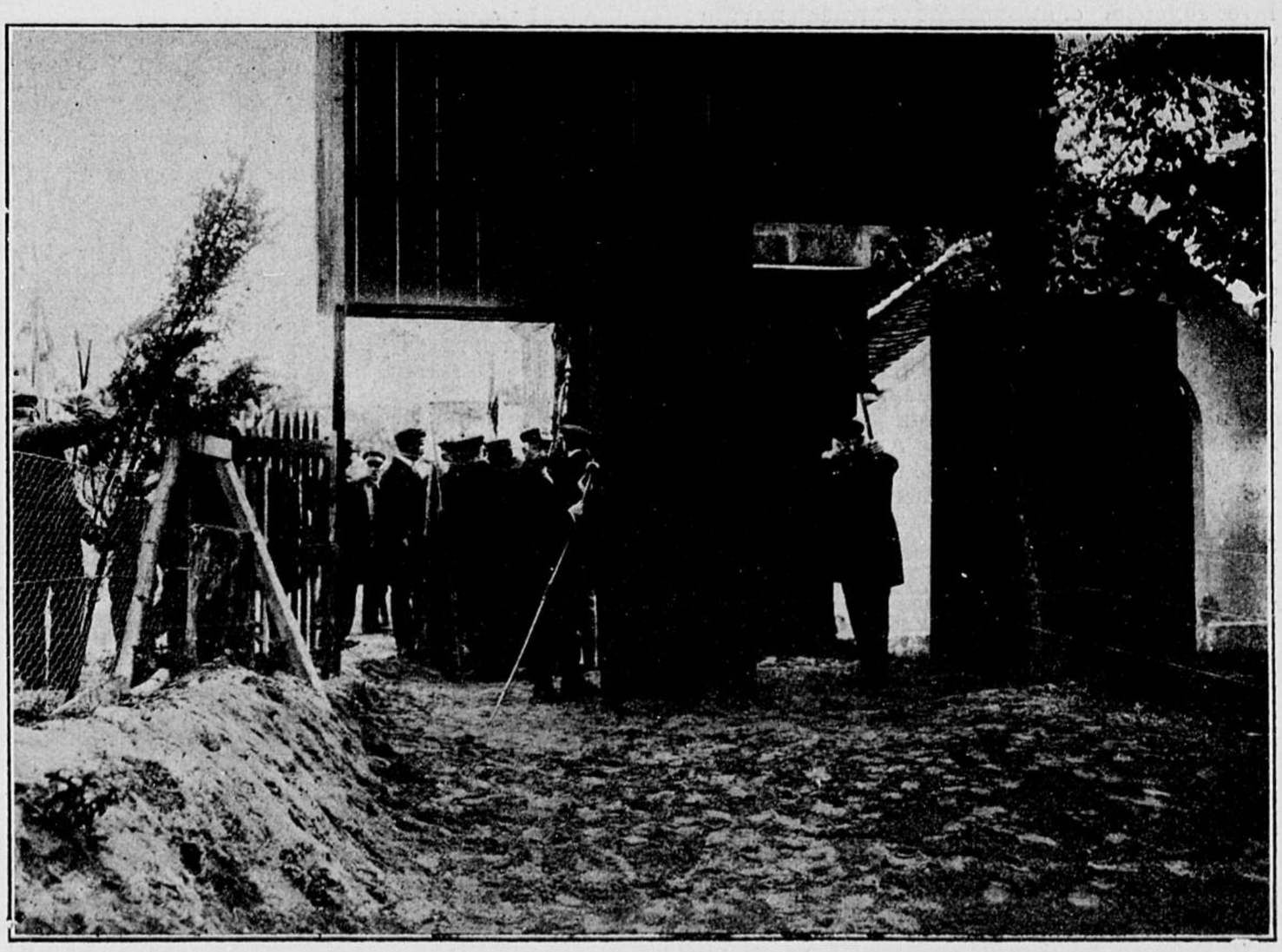

Pendant le concours de tir à l'arc.